



montmerle

Fêtes

:: Feuille municipale - Ville de Montmerle-sur-Saône :: décembre 2011 - Édition :: 17



Montmerloises, Montmerlois, Chers Habitants de Montmerle,

Les Maires de France réunis en Congrès à Paris le 24 novembre dernier, ont demandé à nos dirigeants que des moyens leur soient donnés pour réaliser des projets de proximité notamment au niveau des énergies renouvelables. La réussite de ces projets suppose indéniablement des concertations actives entre habitants et élus.

• L'étude de thermographie que la Commune a fait réaliser début 2011 doit être au service de toutes et tous et dans ce sens, des propositions d'aides seront évoquées lors de la cérémonie des vœux de Montmerle et présentées au budget primitif 2012.

J'ai proposé à nos collègues que, pour 2012, une part importante des projets soit orientée vers la Jeunesse :

• Une étude, commandée à l'Union Départementale des Maisons de Jeunes et de la Culture (UDMJC) servira de base à la mise en place d'une politique envers la Jeunesse. Cette politique pourrait être mise en place et menée conjointement avec la Communauté de Communes.

• De même, je souhaite que des aides financières soient envisagées en faveur des étudiants de Montmerle. Certains points des modalités d'attribution seront développés à l'occasion de la cérémonie des vœux de notre Commune.

• Enfin, après analyse par les Commissions et délibération du Conseil Municipal, des aides pourraient être proposées pour inciter les familles à inscrire leurs enfants dans des Clubs Sportifs ou à des activités culturelles.

La révision du PLU- Plan Local d'Urbanisme- sera vraisemblablement terminée fin 2012. La réflexion sur l'avenir évolue et la première réunion publique concernant le PPRI, Plan de Prévention des Risques d'Inondation aura lieu le lundi 30 janvier 2012 à 19h30 à la Salle des Fêtes de Montmerle avec la participation des Services de la Direction Départementale des Territoires pour l'État.

Les discussions avec les Bailleurs Sociaux et

notamment la SEMCODA, portent sur l'implantation de logements dédiés au 3^{ème} âge (locatif aidé) et pour les primo - accédants (copropriété). Il me semble urgent de proposer une offre de qualité pour rapprocher les demandeurs des commerces et des services de proximité de la Commune. Le projet prévoit 25 logements en location et 13 en copropriété. L'étude de faisabilité financière doit nous être confirmée en janvier 2012.

Bien entendu, de nombreux autres sujets seront abordés pour la cérémonie des vœux qui aura lieu le LUNDI 9 JANVIER 2012 à partir de 18 h 30 à la salle des fêtes.

Je souhaiterais aborder le sujet qui concerne la Communauté de Communes. L'adhésion à cette structure ne veut pas dire abandon de la prépondérance de la Commune. Bien au contraire, l'objectif est de participer à l'évolution de la CCM3R en disant haut et fort le point de vue de la Commune de Montmerle pour l'intérêt général de Montmerle et de la CCM3R. Le Collège est un des projets que la Commune a proposé en son temps, soutenu et maintes fois rappelé aux instances départementales et que nous sommes fiers de porter avec nos collègues de la CCM3R.

Je voudrais remercier ici toutes celles et ceux qui œuvrent pour ceux qui ont des difficultés, ceux qui, sans emploi, connaissent la précarité et qui, avec courage et dignité, font face. Soyez certains que c'est une de mes priorités et la Commission Affaires Sociales est là pour vous écouter et vous aider dans vos démarches.

Merci également aux Services Administratifs et Techniques de la Mairie, aux bénévoles des Associations et à tous les Habitants qui participent quotidiennement au bien-être de Montmerle.

La période des vœux c'est un temps convivial, une trêve, l'occasion de se parler et de parler d'avenir, de cet avenir que nous voulons tous agréable, empreint d'harmonie et de chaleur humaine.

Je vous présente ainsi qu'à vos Familles mes vœux de Santé pour 2012. Que la Force et la Sagesse vous assistent dans vos rêves, vos projets personnels et professionnels.

« C'est justement la possibilité de réaliser un rêve qui rend la vie intéressante. »

Paulo Coelho, L'Alchimiste 1988
Le prochain Montmerle Infos vous sera présenté fin février 2012.



Jean-Christian FORESTIER
Maire de MONTMERLE

CEREMONIE DES VŒUX
LUNDI 9 JANVIER 2012 à 18 h 30 Salle des
Fêtes de Montmerle

BONNE ANNÉE 2012

S O M M A I R E

| | |
|--|---|
| :: Le mot du Maire | 1 |
| :: ADAPEI | 2 |
| :: Banque alimentaire..... | 2 |
| :: Bilan du Téléthon..... | 2 |
| :: Un sauvetage en Saône..... | 3 |
| :: Rappel du SMIDOM | 3 |
| :: École de musique..... | 3 |
| :: École St-Joseph..... | 3 |
| :: Fête des trophées de l'entreprise.... | 4 |
| :: Violences conjugales | 4 |
| :: Monoxyde de carbone, attention !... | 4 |
| :: L'article du Greffier | 6 |
| :: Billet d'humeur de la majorité..... | 6 |
| :: Calendrier des manifestations..... | 7 |
| :: État civil..... | 8 |

:: ADAPEI ::

La générosité des montmerlois ne se dément pas : 1922 € ont ainsi été reversés à l'ADAPEI de l'Ain grâce à la vente de 400 brioches le 8 octobre dernier.

Soyez en remerciés ainsi que la trentaine de bénévoles qui a parcouru les quartiers de Montmerle.

Un don qui, s'ajoutant à ceux des autres communes, permettra à l'ADAPEI de mener plusieurs projets à terme pour le bonheur de l'Enfance Inadaptée ».

:: La Banque alimentaire ::

3,8 tonnes ! C'est la quantité de nourriture donnée à la Banque Alimentaire de l'Ain de Bourg-en-Bresse, lors de la collecte nationale alimentaire.

Les aliments ont été récoltés par les bénévoles de la Croix-Rouge avec le concours de la Délégation "Rives de Saône" dans les supermarchés Simply à Montceaux, Intermarché et Carrefour Market à Belleville et Carrefour Contact à St-Didier-sur-Chalaronne.

:: Bilan du Téléthon ::

Encore cette année, vous avez été nombreux à participer au week-end du Téléthon. Nous avons pu reverser à l'AFM un bénéfice net de 5282,70 € (soit + 24,3 % par rapport à 2010).

La soirée du vendredi a proposé un programme chargé avec de nombreuses démonstrations et spectacles de nos associations (arts martiaux, danses, chants et magie) qui ont fait le bonheur des petits et des grands.

La marche inter-communale et le pot-au-feu ont rencontré encore une fois un succès, tant au niveau participation que qualité.

Un grand **MERCI** à tous les bénévoles, associations et public pour leur générosité et leur enthousiasme à la réussite de cet évènement sur la commune.



:: Un sauvetage en Saône ::

Le 1^{er} septembre dernier, Vanessa, Élodie (policières municipales), Rachel et Rémi (proches du lieu du drame), ont sauvé de la noyade une famille qui était "bien mal embarquée..."

Un bel exemple à suivre.

Très sincères félicitations.

Générosité...
Générosité...

| | |
|--|---|
| <p>L'Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS) est agréée depuis 1987 par la Préfecture de l'Ain et a été impulsée par le réseau ADMR de l'Ain. Elle a conclu avec l'Etat une convention.</p> <p>L'AIDS et ses clients (particuliers, collectivités locales, artisans, entreprises, commerçants, associations) sont liés par un contrat de mise à disposition. Cette association a pour objet d'embaucher des personnes en insertion et de les accompagner vers l'emploi.</p> | <p>50 % des sommes réglées sont déductibles des impôts selon la législation en vigueur</p> <p>Vous avez besoin de main d'œuvre pour 1 heure ou plus</p> <ul style="list-style-type: none">↳ Manutentions diverses (aide au déménagement, rangement ...)↳ Petits travaux de bâtiment, bricolage,↳ Espaces verts : tonte, taille, désherbage,↳ Travaux de nettoyage. <p>CHÉQUE SERVICE UNIVERSSEL</p> <p> Paiement possible en CESU préfinancés</p> <p>Aucune adhésion Aucun frais de dossier Aucun souci administratif</p> <p>Appelez le 07 87 02 29 06</p> |
|--|---|



:: RAPPEL ::

Il est interdit de déposer des déchets au pied
des colonnes de tri

**TOUS LES CONTREVENANTS SONT PASSIBLES D'UNE
FACTURE FORFAITAIRE
DE 100 €
CORRESPONDANT AUX FRAIS D'ENLÈVEMENT ET DE
TRAITEMENT DE CES DÉPÔTS SAUVAGES**

(Délibération prise par toutes les communes adhérentes au S.M.I.D.O.M.)

**SMIDOM DE THOISSEY
Z.I. – RUE RAYMOND NOËL
01140 ST-DIDIER-SUR-CHALARONNE
TÉL. 04 74 06 68 24
www.smidom-thoissey.org**

**À l'occasion des fêtes de Noël,
et du jour de l'an,
de nombreux cartons vont être jetés.
Merci de le faire dans les déchèteries.
Bonnes fêtes à tous !**

:: ÉCOLE SAINT-JOSEPH :: :: l'autre école de Montmerle::

L'école privée catholique SAINT-JOSEPH située rue de Chatillon à Montmerle accueille les enfants en classes maternelles et primaires. Cette petite structure, sous contrat d'association avec la commune, reçoit 160 enfants et représente 110 familles de Montmerle et des communes environnantes. Les 5 classes du primaire (une classe par niveau) et les 2 classes maternelles bénéficient d'un effectif modéré de 21 à 28 élèves.

D'inspiration chrétienne, le projet pédagogique est résolument tourné vers l'accompagnement de l'enfant dans toutes ses dimensions (intellectuelle, sociale, culturelle et religieuse).

L'exigence, le dynamisme, la disponibilité et le suivi personnalisé par l'équipe enseignante sont appréciés des enfants et des parents. Ils permettent de préparer au mieux les élèves pour leur entrée en 6^{ème}.

Les équipements sont simples, et la convivialité de l'école est une caractéristique qui a été soulignée récemment par les parents lors d'un questionnaire interne. L'excellente qualité de sa cantine, approvisionnée localement et véritable éducation au goût, est également très appréciée de tous.

Au-delà du contenu de l'enseignement, l'école est attachée à la transmission de valeurs humaines et d'ouverture au monde : rencontre des métiers, ouverture au handicap ou action humanitaire en Ukraine. Un éveil à la Foi est systématiquement proposé aux élèves et les temps forts de l'équipe pastorale rythment l'année.

Pour mieux connaître notre école n'hésitez pas à venir à notre **journée-portes ouvertes le 10 mars 2012** ou à prendre contact avec nous au 04 74 69 32 53.

:: L'école de musique AFDCM ::

À l'occasion de ses 15 années d'existence, l'école de musique ouvre **son goûter musical à tous**.

C'est un moment privilégié où nous pouvons apprécier le talent des 8 professeurs

La chorale adulte ainsi que les élèves chanteuses seront également sur scène.

Il aura lieu le samedi 4 février à 16 heures à la salle des fêtes, l'entrée sera gratuite.

Cette année nous avons ouvert deux nouveaux cours. Il nous reste des disponibilités :

Création musicale

Ce cours s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans qui aiment chanter. Il a lieu le samedi matin de 9 heures à 10 heures et vous pourrez avoir tous les renseignements en appelant Fanny au 06 87 42 69 32

Prix par trimestre : 22 €

Percussions

Ce cours s'adresse aux enfants de 7 à 12 ans. Il a lieu le samedi matin de 10 heures à 11 heures et de 11 heures à 12 heures et vous pouvez appeler Vincent au 06 70 84 91 65

Prix par trimestre : 80 €



:: Les entreprises de L'Ain fêtent leurs trophées ::



Alexis ROBLIN, responsable de l'entreprise montmerloise STPI EPOXY, récompensé lors de la remise des TROPHÉES DE L'ENTREPRISE à Bourg-en-Bresse



:: Violences conjugales ::

Une femme sur dix vivant en couple subit des violences conjugales.

En 2010, 146 femmes sont décédées.

En 2009, elles étaient 138.

8 % seulement des victimes portent plainte.

En France en 2010, une femme meurt tous les 2,5 jours des suites des violences subies au sein du couple.

- Qu'est-ce que des violences conjugales ?

- Agressions et violences verbales
- Pressions psychologiques
- Agressions physiques
- Agressions sexuelles et viols
- Violences économiques

- Les violences conjugales se développent à travers des cycles dont l'intensité et la fréquence peuvent augmenter avec le temps et conduire à des risques élevés d'homicide ou au suicide de la femme.

Pour une femme sous l'emprise d'un partenaire violent, les ruptures évolutives, les successions de départs et de retours sont les plus fréquents.

- Rôles des Élus : accueillir et aider les victimes en les conseillant et informant.



Coordonnées utiles :

• Urgences hospitalières :

Bourg en Bresse : 04 74 45 46 47

(urgences : 04 74 45 41 83)

Villefranche sur Saône : 04 74 09 29 29

(urgences : 04 74 09 29 18)

• **Pour être hébergé en cas d'urgences**
composer le 115

• CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale)

Bourg en Bresse : 04 74 23 10 67

Viriat (Centre Hospitalier de Fleyriat) :
04 74 45 42 87

Trévoux : 04 74 00 01 25

• Associations de soutien :

AVEMA (Association d'Aides aux Victimes dans l'Ain)
: 04 74 32 27 12

Numéro d'urgence : 06 08 24 03 62

CIDFF (Soutien Juridique Gratuit et Anonyme) :
04 74 22 39 64

Couples et familles : 04 74 32 11 51

NPNS (Ni Putes ni Soumises à Feyrney Voltaire) :
06 79 77 08 94

PIF (Point Info Familles de l'Ain) : 04 74 32 11 46

:: Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications ::

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...). Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

1 - Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.

2 - Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

3 - N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero etc.).

4 - Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

Plans de prévention des risques d'inondation de la vallée de la Saône

Réunion publique d'information

le lundi 30 janvier 2012 à 19 h 30

salle des fêtes place de la mairie
à Montmerle-sur-Saône

Au cours de cette réunion, les services de la direction départementale des territoires (DDT) de l'Ain, chargés de l'élaboration du PPR inondation de la commune de Montmerle-sur-Saône présenteront la démarche de prévention contre le risque d'inondation dans le Val de Saône, la méthode d'élaboration et les grandes lignes du projet de PPRi. Ils répondront aux questions que vous êtes susceptibles de vous poser.

Le projet de PPR inondation de la commune de Montmerle-sur-Saône sera soumis à une enquête publique en mairie, du 20 février au 23 mars 2012.



Direction Départementale des Territoires de l'Ain
Service Prévention des Risques - Unité Prévention des Risques
23 rue Beauprétre - BP 90439 - 69012 LYON CEDEX 03
Ain Saône - 04 74 45 61 11
www.ain.developpement-durable.gouv.fr - 43 quai Perron, Genève

CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(prix appel local depuis un poste fixe)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.



20 ans, un nouvel élan pour
Ain Profession Sport & Culture !

Ain Profession Sport & Culture ren
structure l'emploi sportif et soci

Quatre axes principaux :

- Mettre en adéquation offres et demandes d'emploi avec des professionnels qualifiés,
- Assurer la fonction d'association employeur,
- Proposer la gestion et l'établissement des fiches de paie,
- Accompagner et soutenir les associations dans le rôle d'employeur, aider à la création d'emplois par un soutien technique, des conseils juridiques et fiscaux.

Avantages pour une association sportive par exemple :

- L'apport d'un encadrement adapté aux besoins de la structure utilisatrice, vérification des diplômes et des compétences obligatoires et nécessaires.
- La prise en charge des contraintes de gestion liées à l'emploi (application convention...)
- Un conseil et un soutien technique
- L'opportunité pour les dirigeants d'être soulagés des tâches administratives.
- Une chance complémentaire de se concentrer sur l'animation de son association.

Avantages pour un salarié :

- Optimisation du temps de travail
- Un statut de salarié reconnu
- Un seul contrat de travail
- Une couverture sociale
- Un droit à la formation
- L'application de la convention collective

Pour ses 20 ans, l'association Ain Profession Sport & Culture rajeunit son logo et se dote d'un nouveau site internet performant www.ain-profession-sport.fr avec de nouvelles fonctionnalités (bourse de l'emploi, actualités...) Pour être toujours plus près des utilisateurs de ses services, vous retrouvez aussi l'association sur facebook et video.

Plus d'informations : Ain Profession Sport & Culture ZA De Domagne 01250 Ceyzériat
T. 04 74 22 50 57 - F. 04 74 22 72 61 email : ain-profession-sport@wanadoo.fr



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?

Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services aux Personnes
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraites
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires
de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale
et relationnelle

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez la responsable de votre secteur,

elle se déplace à votre domicile **gratuitement et sans engagement** afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Nicole GUILLAUMAUD
ou M^{me} Marie-Mathilde GORUP
Mairie - 01480 JASSANS RIOTTIER
☎ 04 74 09 86 80 / Fax : 04 74 09 57 98
(n.guillaumaud@adapa01.com)
(mm.gorup@adapa01.com)

Permanences : Le vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h



:: Le Greffier ::

Bonne et heureuse année 2012 à vous tous Montmerlois

En cette période très difficile où le temps semble ralentir, où beaucoup de choses se figent et la vie apparait un peu plus une gageure, souhaiter une bonne et heureuse année peut être une utopie et pourtant, c'est dans ces périodes que nous devons être solidaires et faire front commun.

Cette période grise doit nous faire prendre conscience que les économies sont de rigueur et que les dépenses inutiles ou vaines doivent être proscrites.

Il est important que ces dépenses soient contrôlées et non imposées. Les ménages sont pointilleux désormais sur leur budget et veillent à acheter le nécessaire et se priver du superflu.

Les communes doivent elles aussi veiller au grain, surtout avec des finances qui sont celles de leurs contribuables. Nous ne sommes pas convaincus, c'est notre droit, de la pertinence des choix actuels, décidés dans un silence feutré et soumis à des votes sans débat.

Or, si on se retourne sur les quatre ans passés, que constate-t-on ?

Des travaux importants de voirie sur deux rues : ce ne sont que des continuités de rénovation et d'entretien et non des nouveautés. Une nouvelle voie reliant l'école au boulevard : c'était un projet tout prêt.

Un nouveau parking rue de St Trivier : ce n'était que la contrepartie d'un projet abandonné qui aurait coûté bien moins cher et aurait été plus conséquent, autour du Crédit agricole, sur des propriétés de la commune pouvant être démolies. Par contre, des frais d'études importants sont dépensés pour des perspectives ou des utopies (le port par exemple) sans que nous puissions influencer quoi que ce soit.

La gouvernance actuelle qui se voulait être « autrement » ne va pas dans le sens de l'histoire et les belles promesses ne sont pas réalisées.

L'État n'a plus d'argent, les conseils généraux et régionaux, sources de subventions, ferment les cordons des bourses, tout va se figer, temporairement, nous l'espérons.

Nous continuerons à être vigilants, nous n'acceptons pas d'être considérés comme des empêcheurs de tourner en rond ou d'être accusés d'obstruction. C'est une méthode ringarde de toujours vouloir mettre ses échecs sur le dos des autres. C'est aussi une méthode très critiquable qu'une fois de plus ce bulletin sorte sans réunion de la commission de communication. Qui le prépare ?.....Grand secret...

Nous avons une fois de plus été avertis 48 heures avant le bouclage pour fournir notre article.

C'est une méthode de censure insupportable ! Comptez sur nous pour défendre vos intérêts !

Les conseillers d'opposition :

JB, FC, MAF, PP, RL, MT

:: Billet d'humeur de la Majorité ::

Petite éloge de la délicatesse.

Parce que notre monde est devenu cynique, et atteint peut-être ses limites, la délicatesse fait son grand retour. Livres, films, articles, elle n'a jamais été autant d'actualité et c'est tant mieux ! Faisant partie des qualités humaines délaissées, comme la gentillesse, considérée à la fois comme une sorte de faiblesse et de naïveté, serait-elle un élan ouvrant la voie d'un nouvel humanisme ?

Reconquérir la gentillesse, la délicatesse, n'est-ce pas devenu une nécessité pour notre société ? Cette forme d'intelligence tant méprisée reprend du poil de la bête ! C'est une nouvelle force, un nouveau pouvoir. La douceur, nous en avons tellement besoin. Il paraît que de petites causes peuvent provoquer de grands effets. Être gentil, délicat ne coûte rien. Cela donne de la bonne humeur et crée du lien social.

Nous pourrions instaurer une journée de la délicatesse. Qu'en pensez-vous ? et si vous me trouvez décalée c'est que nous ne nous sommes pas compris !

Avec mes souhaits pour tous d'une belle et heureuse année 2012

C.V.



AIN DOMICILE SERVICES
Association loi 1901 à but non lucratif : Agrément n° N 031106 A 001 Q 007

Vous avez besoin de compagnie, de soutien, d'aide dans votre vie quotidienne ?

- * Nous participons au maintien à domicile des personnes âgées, malades, handicapées
- * Nous intervenons auprès des familles et des personnes seules

NOS MISSIONS :

A I D E R

- Aux travaux ménagers, au repassage, aux courses
- À la préparation et à la prise des repas
- Au lever et au coucher, à la toilette

A S S U R E R

- Le transport accompagné
- La garde à domicile
- La garde d'enfants

Sur simple demande :
Evaluation gratuite
de vos besoins à votre domicile

Ain Domicile Services
Immeuble « Le Talisman »
1133, avenue de Lyon
01960 PERONNAS
Tél 04 74 21 42 52

Notre correspondante locale
Roselyne Taponat
24 place de l'Eglise
01400 CHATELON/CHALARONNE
04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00

:: Calendrier des fêtes et animations ::

Janvier 2012

| | | | | |
|-------------|-----------------------|-----------------------|-------------|---------------------------|
| Jeudi 5 | Salle des Bateliers | Entraide Montmerloise | 11 h à 15 h | Réunion |
| Vendredi 6 | Salle des Bateliers | Mets et Gourmets | 20 h 30 | Tirage des rois |
| Dimanche 8 | P + G Salle des Fêtes | Municipalité | Journée | Repas des Anciens |
| Dimanche 8 | Parc de la Batellerie | ARGVS | Matinée | Expo Voitures |
| Lundi 9 | P + G Salle des Fêtes | Municipalité | 18 h 30 | Vœux du Maire |
| Mardi 10 | Salle des Chaisiers | Sou des Ecoles | 20 h 15 | Réunion |
| Jeudi 12 | Salle des Bateliers | Anciens d'AFN | 10 h 00 | Belote + distrib affiches |
| Jeudi 12 | Salle des Chaisiers | Confrérie des Minimés | 20 h 30 | Réunion |
| Vendredi 13 | Salle des Bateliers | Comité Fleurissement | 20 h 30 | Tirage des Rois |
| Vendredi 13 | Salle d'Exposition | Classe en 2 | 20 h 30 | Réunion |
| Samedi 14 | P Salle des Fêtes | Archers Montmerlois | Journée | AG Dptale |
| Lundi 16 | Salle des Bateliers | Mets et Gourmets | 19 h 30 | Initiation Vin |
| Vendredi 20 | P Salle des Fêtes | Amicale des Retraités | 10 h | AG |
| Vendredi 20 | Salle rue Saget | Atelier selon Toi | 13 h -16h30 | Séance modèle vivant |
| Samedi 21 | P + G Salle des Fêtes | Comité des Fêtes | 12 h | Moules Frites |
| Vendredi 27 | P + G Salle des Fêtes | Anciens AFN | 13 h 30 | Belote |
| Samedi 28 | P Salle des Fêtes | Francs Pêcheurs | 9 h 30 | AG |
| Samedi 28 | Salle d'Exposition | Comité des Fêtes | 10 h | AG |
| Dimanche 29 | P + G Salle des Fêtes | Sou des Ecoles | 13 h 30 | Loto |
| Dimanche 29 | Jeu d'Arc | Archers Montmerlois | | Tir St-Sébastien |
| Lundi 30 | Salle des Fêtes | Municipalité | 19 h 30 | Réunion Publique PPRI |

Février 2012

| | | | | |
|-------------|-------------------------|-----------------------|----------------|-------------------------|
| Samedi 4 | P + G Salle des Fêtes | AFDCM | 13 h | Concert Professeurs |
| Vendredi 10 | P + G Salle des Fêtes | Ecole St Joseph | journee | Activités scolaires |
| Du 10 au 12 | Village | Classe en 2 | | Conscrits |
| Du 11 au 13 | P + G Salle des Fêtes | Classe en 2 | | Conscrits |
| Dimanche 12 | Parc de la Batellerie | ARGVS | Matinée | Expo Voitures |
| Jeudi 16 | P Salle des Fêtes | Amicale des Retraités | 10 h 00 | Loto |
| Jeudi 16 | Salle des Bateliers | Anciens AFN | 10 h 30 | Conférence Val de Saône |
| Dimanche 19 | P + G Salle des Fêtes | JSP | 14 h 00 | Loto |
| Lundi 20 | Salle des Bateliers | Mets et Gourmets | 19 h 30 | Initiation Vin |
| Jeudi 23 | Salle des Fêtes | CACE | 15 h 00 | AG |
| Vendredi 24 | P + G Salle des Fêtes | Amicale Donneurs Sang | 15 h à 18 h 30 | Don du Sang |
| Samedi 25 | Site des Minimés | Confrérie des Minimés | 14 h 00 | Taille Vigne |
| Samedi 25 | Place et Marché Couvert | Confrérie des Minimés | 19 h 00 | Brûlage des Sarments |
| Dimanche 26 | P + G Salle des Fêtes | Paroisse | 12 h 00 | Repas Paroissial |

:: Naissances ::

| | |
|--------------------------------|------------|
| FERMOSELLE Nathan | 26/10/2011 |
| FERMOSELLE Quentin | 26/10/2011 |
| ROSSEL Maxence Grégoire Tanguy | 26/11/2011 |
| MINARD Jeanne Lise | 4/12/2011 |
| DUPIN Louis Benoît James | 9/12/2011 |
| VERSACI Diégo Malone | 11/12/2011 |
| LAMIRAL Timéo Michel | 15/12/2011 |
| CHENEVIER Lola Evelyne Justa | 16/12/2011 |

:: Décès ::

| | |
|--|------------|
| BOLCATO Robert Jean (84 ans) | 20/10/2011 |
| HALOT Micheline Marcelle veuve MOLLARD (90 ans) | 29/10/2011 |
| SCHNOERING Denise veuve BALLINGER (81 ans) | 15/11/2011 |
| GAUDEL Cédric Jean (38 ans) | 18/11/2011 |
| MILLET Laurence Claudine (98 ans) | 21/11/2011 |
| SOUCHE René Albert (88 ans) | |
| VERNIER Christiane Louise Léa épouse STIVAL (76 ans) | 14/12/2011 |

:: Mariages ::

| | |
|---------------------------------|------------|
| GARNICA Eddy et FERLAY Patricia | 19/11/2011 |
|---------------------------------|------------|

L'Office de Tourisme « Montmerle 3 Rivières » vous souhaite de Joyeuses Fêtes

Après avoir accueilli 1 550 visiteurs pour cette première saison touristique soit 93 % de français, 7 % d'étrangers (hollandais, allemands, australiens, néerlandais, belges, suisses, néo-zélandais...), ce fut une année sous le signe de la randonnée, la baignade, les visites de villages, les activités familiales et les festivités. L'année 2011 se termine en pensant déjà à la saison prochaine.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite de Joyeuses fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2012. Nous vous attendons nombreux en 2012 !

